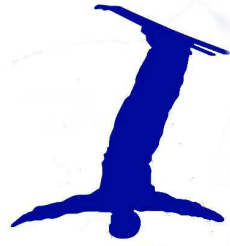


SKIBEC ACROBATIQUE 2003 INC

GUIDE PARENTS

SAISON 2009-2010

NOVEMBRE
2009



1. INTRODUCTION
2. LE SKI ACROBATIQUE
3. LES DISCIPLINES DANS LA PROVINCE
 - ⇒ Les bosses en simple
 - ⇒ Les bosses en parallèle
 - ⇒ Le saut aérien
4. LES ORGANISMES
 - ⇒ Association Canadienne de ski Acrobatique
 - ⇒ Fédération Québécoise de ski acrobatique
 - ⇒ Skibec Acrobatique 2003 inc
 - ⇒ Les clubs région de Québec
5. LES CIRCUITS DE COMPÉTITION
6. MIXITÉ ET CATÉGORIE D'ÂGE
7. LES COÛTS D'INSCRIPTIONS
8. CLINIQUES
9. QUELQUES NOTIONS
10. ADMINISTRATEURS, FORMATEURS

F.Q.S.A Comité exécutif et administrateurs :

M. Michel Rochon, Président
M. Joël Bazinet, Vice président et représentant Québec
Mme Carole Veronneau-Gagné, Secrétaire/Trésorière représentant Laurentides
Mme Danielle Gingras, administrateur représentant Laurentides
Mme Nancy Devost, administrateur et représentant Québec
M. Richard Dumais, administrateur et représentant Québec
M. Pierre Allaire, administrateur
M. Guy André, administrateur et représentant Laurentides
Mme Annie Lemoine, administrateur
Mme Anne-Marie Bédard, Directrice Générale

SKIBEC ACROBATIQUE 2003 inc Comité exécutif et administrateurs :

Mme Marthe Lacroix, Présidente (STO)
Mme Line Rochefort, Vice présidente (STO)
M. Pierre Vézina, Trésorier (RELAIS)
M. Alain Desharnais, administrateur (MSA)
M. Alain Tremblay, administrateur (RELAIS)
Mme Isabelle Guy, administrateur (MSA)
M. François Morin, administrateur (MSA)

FORMATEURS :

Réal Robichaud, juges régionaux et provinciaux : real@lola.ca

Christian Lavoie, délégué technique
et officiels : lavoie.christian@videotron.ca

Monique Pouliot, compilation : monique.p@videotron.ca

JUGE EN CHEF DE LA PROVINCE :

Réal Robichaud : real@lola.ca

1. INTRODUCTION

Ce guide s'adresse à tous les parents qui se joignent à la famille de ski acrobatique dans la région de Québec. Il a été fait dans le but de fournir une information pertinente sur le ski acrobatique, les différents clubs et d'informer sur la vision des différents organismes national, provincial et régional de notre sport.

2. LE SKI ACROBATIQUE

Le ski acrobatique comprend 5 disciplines les bosses en simple, les bosses en parallèle, le saut aérien, la demi-lune et skier cross.

Le saut aérien et les bosses en simple sont des disciplines olympiques. Le skier cross sera présenté aux prochains Jeux Olympiques d'hiver à Vancouver 2010. Seules la demi-lune et les bosses en parallèle ne sont pas représentées aux Jeux Olympiques tout en ayant toutefois leur propre circuit de compétition régional et provincial selon les provinces, national et coupe du monde également.

Au Canada, le Québec est reconnu comme le berceau du ski acrobatique depuis Jean-Luc Brassard et les LaRoche. La qualité des programmes développés en région et en province permet de voir par exemple une Équipe Canadienne de bosses avec près de 80 % de Québécois. Ils font notre fierté...

3. LE SKI ACROBATIQUE ET SES DISCIPLINES

Les principales disciplines développées dans notre région sont les Bosses en simple, les bosses en parallèle et le saut. De timides avancées se font dans les techniques de Half-pipe, tout en étant que très marginales pour l'instant dans notre province. Le Skier-cross est inexistant dans la province.

Les bosses en simple : Vitesse, virages, sauts...

Le ski de bosses est probablement la discipline la plus accessible du ski acrobatique. Parcours d'une longueur variant de 200 à 270 mètres, jalonné de bosses, à dévaler dans un temps record où l'athlète doit par ailleurs négocier deux sauts de manœuvres aériennes différentes. Jugement de 5 à 7 juges.

Les bosses en parallèle : Vitesse, virages, sauts, côté à côté

Duel entre deux athlètes qui s'exécutent sur le parcours de bosses en simple, le skieur le plus rapide ne remporte pas nécessairement la course. La qualification se fait soit par ronde d'élimination par rapport à une compétition antérieure ou encore par une ronde de qualification constituée d'une seule descente pour établir les duels. Jugement de 5 à 7 juges avec signalisation de couleur.

Le saut aérien : Les sauts sont pour les plus téméraires !

Les compétiteurs doivent exécuter deux sauts différents. Les deux pointages de sauts sont additionnés pour le classement. L'athlète s'élance sur un des tremplins spécialement conçus, est projeté dans les airs et exécute des sauts périlleux, pour les plus perfectionnés jusqu'à 5 vrilles. Il atterrit sur une piste abrupte. Les manœuvres exécutées en saut, sont les plus difficiles de toutes les manœuvres exécutées en sport de gymnastique.

4. LE SKI ACROBATIQUE ET SES ORGANISMES

Tout athlète est affilié à l'entité nationale ACSA, provinciale (FQSA) et régionale (SKIBEC ACROBATIQUE).

Tout club est affilié à l'entité nationale (ACSA), provinciale (FQSA) et régionale (SKIBEC ACROBATIQUE).

Toutes activités d'entraînement (ski, trampoline, rampes d'eau gymnastique...), et de compétition (hiver comme été) sont sanctionnées par l'A.C.S.A.

⇒ **L'Association Canadienne de Ski Acrobatique (ACSA):** Organisme national reconnu par la FIS régissant le ski acrobatique canadien, notamment les équipes nationales de développement et de Coupe du monde féminines et masculines. Il assure également :

1. le programme et le suivi des programmes généraux d'entraînement, toutes catégories confondues (sexe et âge).
2. le circuit des compétitions nationales (série canadienne, Championnat Canadien Junior et Senior,
3. Gestion des inscriptions de tous les athlètes canadiens des divers niveaux.

⇒ **La Fédération Québécoise de Ski Acrobatique :** Organisme provincial (chaque province possède son entité provinciale). Reconnue par l'ACSA, gouverne le ski acrobatique dans notre province, notamment les équipes du Québec de bosses et de saut. Il assure également :

- a) Le développement du sport dans ces différents programmes
- b) La formation des entraîneurs, officiels...
- c) Le circuit provincial des compétitions à travers la province,

Conseil d'administration de 7 personnes, formé au moins normalement de 3 représentants régionaux élus en région. Mandat de 2 ans.

⇒ **Skibec Acrobatique 2003 inc** : Organisme régional sans but lucratif de la région de Québec (Acroski Laurentides pour la région des Laurentides). Reconnu par la FQSA, il assure :

- a) Le regroupement des divers clubs de ski acrobatique de la région pour favoriser le développement de ce sport et de coordonner la planification d'activités sur son territoire ;
- b) et favorise le développement de l'élite des clubs sur son territoire
- c) et favorise la communication entre les clubs sur son territoire
- d) Le circuit régional des compétitions de la région de Québec.

Conseil d'administration de 7 personnes, formé de 2 représentants par club (élus par leur club) et d'un administrateur élu à l'assemblée générale annuelle des membres.

Mandat de 2 ans.

⇒ **Les clubs** : organisme sans but lucratif formé chacun par un conseil d'administration de 4 à 8 membres, selon.

1) **Club de ski Acrobatique Stoneham**, Président Charles Marcoux

Tél. 418 836 5358

<http://www.clubskistoneham.qc.ca/> Section acrobatique

Bosses

2) **Club de ski Acrobatique Mt-Ste-Anne 2007**, Vice Président Alain

Desharnais Tél. 418 829 0422

<http://www.clubdeskiacrobatiqemsa.com/>

csamsa2007@hotmail.com pour demande de renseignements

Bosses

3) **Club de Ski Acrobatique le Relais-Lac-Beauport** Président Claude

Lachance Tél. 418 953 0096 [adresse site à venir](#)

Bosses

4) **Programme de saut :**

Superviseur François Jean Tél. 418 255 0143

Programme unique au Québec, en collaboration avec le Club de ski Acrobatique du Relais. Développement du programme également auprès d'écoles dans la région de Qc.

5. LES CIRCUITS DE COMPÉTITION AU CANADA

⇒ **Circuit Coupe du monde**, géré par la FIS, réservé à l'élite des athlètes internationaux, nos meilleurs canadiens soit l'équipe nationale du Canada.

⇒ **Circuit Nor-Am**, géré par la FIS, réservé à l'élite des athlètes internationaux, l'équipe nationale du Canada et l'équipe de Développement Canadienne y participent.

⇒ **Circuit « La Fièvre du Ski Acrobatique POSTE CANADA » série canadienne**, géré par l'ACSA, réservé aux athlètes de l'équipe de développement du Canada, équipe élite provinciale, les meilleurs provinciaux dans les clubs de région. 3 événements à travers le pays.

⇒ **Circuit provincial « St-Hubert »**, géré par la FQSA, réservé à l'élite provinciale et aux meilleurs régionaux, pré-sélection par rapport aux résultats de la saison passée et à une compétition de sélection en début de saison. 4 compétitions par an en bosses dont 2 dans les Laurentides et 2 à Québec (incluant le Championnat Québécois). 3 compétitions de sauts, en utilisant les infrastructures du Mont Gabriel et du Relais.

⇒ **Circuit Régional**, géré par Skibec Acrobatique, circuit de découverte et développement des athlètes âgés de 10 ans à 18 ans. 3 compétitions dont une Finale des Jeux du Québec et la 1ère régionale est sélective pour le circuit provincial. Possibilité d'un événement saut ouvert à tous.

⇒ **Mini-bosses**, géré par Skibec acrobatique, une compétition de découverte permettant d'initier l'athlète de moins de 10 ans, au plaisir de la compétition avec le protocole adéquat.

Le calendrier est disponible sur le site Internet de la F.Q.S.A.

www.fqsa.com

6. MIXITÉ ET CATÉGORIE D'ÂGE

Les 3 clubs de la région favorisent les entraînements et déplacement en groupe permettant de développer l'autonomie, la coopération, et entretiennent la dynamique de groupe. Ils sont essentiels au développement du jeune et permettent de multiplier les compétiteurs. Ils encouragent la mixité dans le sport. De plus, des formules de camps d'été, d'automne et d'hiver pendant les congés scolaires sont proposées (se rapprocher de chacun des clubs pour connaître leur programmation rampes d'eau, trampoline...)

Il appartient au club d'organiser et d'évaluer les groupes de niveau pour leurs entraînements et activités, toutefois lors de compétition, il sera tenu compte du sexe de l'athlète et de sa catégorie d'âge :

Mini-bosses :	10 ans et moins
Relève :	10 ans et 11 ans
Jeunesse :	12 ans et 13 ans.
Juvenile :	14 ans et 15 ans
Junior :	16 ans et 17 ans
Senior :	18 ans et +

Ces catégories entrent en vigueur le 1^{er} juillet de la saison d'hiver en cours.

Aucun sur classement d'âge n'est admis, seule une variante est existante pour le circuit régional, concerne les mini-bosses.

De plus amples renseignements sur les circuits de compétitions (provincial et régional) sont apportés dans les syllabus que l'on retrouve sur le site de la FQSA.

Les programmes développés par les clubs se basent sur les principes établis par Sport Canada et l'ACSA qui sont fixés par rapport à l'âge de l'athlète. Disponibles sur le site de l'ACSA.

- ⇒ Programme mini-bosses
http://www.freestyleski.com/fr/jumps_bumps/
- ⇒ Programme Développement de l'athlète à long terme (national) :
<http://www.freestyleski.ca/fr/memberservices/documents/LTADOCT27FR.pdf>
- ⇒ Programme Développement de l'athlète à long terme (provincial) :
http://www.fqsa.com/_domains/fqsa.com/files/DLTA_SKI_ACRO_2009-2013.pdf

7. LES COÛTS D'INSCRIPTIONS

Ceux-ci sont variables d'un club à l'autre en plus pour certains de prévoir une levée de fonds de près de 200,00\$.

Les coûts d'inscription au club comprennent les montants d'inscription aux organismes fédéral et régional qui sont de :

- a) 50,00\$ d'inscription à la FQSA pour l'athlète de moins de 10 ans évoluant en mini-bosses ou 75,00\$ pour l'athlète inscrit dans le circuit régional et autre circuit supérieur,
- b) 20,00\$ les frais relatifs à la cotisation de Skibec Acrobatique.

Aucune autre cotisation n'est exigée par un club.

Les clubs offriront des initiations aux rampes d'eau, trampoline...en sus, coûts variables selon le club.

En outre, l'athlète devra assumer les coûts supplémentaires suivants :

- a) Inscription à l'ACSA (obligatoire)
<http://www.freestyleski.com/fr/memberservices/inscription.htm> et assurance accident à l'ACSA (optionnelle) selon la catégorie de compétition.
<http://www.freestyleski.ca/fr/memberservices/documents/AccidentInsurance08webdoc.pdf>
- c) Le billet de saison à la station du club
- d) Frais de compétition variables selon le circuit :
 - ⇒ Frais d'inscription à l'évènement
 - ⇒ Remontées mécaniques
 - ⇒ Frais de déplacement et hébergement

8. CLINIQUES

Des cliniques sont organisées en début de saison Octobre-novembre-Décembre de chaque année afin de permettre aux nouveaux venus d'intégrer des notions importantes relatives au ski acrobatique.

Elles permettent également des perfectionnement d'officiels et juges qui souhaitent évoluer à des niveaux de compétition supérieurs.

Ces cliniques sont bien évidemment adaptées à l'expérience des participants.

Pour ce faire, nous dénombrons trois types de cliniques principales, données par des formateurs accrédités :

- ⇒ **Les officiels et Délégué technique**
- ⇒ **Les juges régionaux et provinciaux ,**
- ⇒ **La compilation**

Pour toutes informations complémentaires et coordonnées se rendre sur le site de la FQSA :

www.fqsa.com

9. QUELQUES NOTIONS

Il est à noter que le Canada s'est doté d'un plan d'évolution pour l'athlète en ski acrobatique et qu'un âge minimum pour faire des sauts inversés en compétition est requis (accréditation rampe, neige et à compter de 1ère année catégorie Jeunesse).

L'appellation d'un saut peut être différente selon la discipline bosses ou saut, mais il reste identique dans la forme. Seuls, le coefficient de difficulté (DD) sera différent (ex. 360 ou Hélicoptère) et fera appel à des critères de jugement distincts selon la discipline.

Dans les bosses, les DD concernant le sexe féminin sont majorés d'un bonus de 0.15 par rapport à un DD pour un homme.

Tous les compétiteurs doivent exécuter deux sauts différents pour que deux sauts soient comptabilisés et ce dans les deux disciplines. Si un saut de même famille est répété ou encore considéré identique, seul le saut ayant le plus haut pointage entre les deux sera comptabilisé.

Au niveau du circuit régional et de la compétition mini-bosses des variantes peuvent intervenir.

Sauts droits : saut exécuté à l'axe vertical sans rotation (spread, twist, kosak...)

Sauts de rotation : Saut au cours duquel le skieur effectue une ou plusieurs rotations autour de l'axe vertical. (360, 720, 1080...)

Sauts inversés : Saut au cours duquel le skieur effectue une ou plusieurs rotations verticales complètes, vers l'avant ou vers l'arrière, et qui peut être accompagné d'une ou de plusieurs vrilles. (back flip, front...)

Sauts « Loop » : Saut de côté au cours duquel le skieur effectue une rotation autour de l'axe central (Lincoln loop...)

Sauts désaxés : Saut au cours duquel le skieur effectue une rotation verticale ou horizontale dont il modifie l'axe en plein vol par un mouvement des épaules (Dspin, Cork, Misty...)

Système notation :

En bosses :

TECHNIQUE : 50% du pointage
SAUTS : 25% du pointage
TEMPS : 25% du pointage

En sauts :

ENVOL : 20% du pointage (take-off)
FORME : 50% du pointage (form)
ATTERRISSAGE : 30% du pointage (landing)

Pour plus de renseignements sur ces notions, se rapprocher de M. Réal Robichaud qui donne les cliniques de juges régionales et provinciales.